



Commission économique pour l'Europe**Comité des transports intérieurs****Quatre-vingt-unième session**

Genève, 19-22 février 2019

Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire

Questions stratégiques de nature horizontale :**Débat d'orientation et assistance technique aux pays en transition et aux pays en développement****Assistance technique et objectifs de développement durable****Note du secrétariat***Résumé*

Les activités d'assistance technique ont permis d'appuyer les efforts déployés par les États membres pour intégrer la réalisation des objectifs de développement durable dans les politiques nationales de transport et fourni des informations sur les outils statistiques existants qui permettent de mesurer et de suivre les progrès enregistrés. Le présent document expose les activités de renforcement des capacités menées sur les objectifs de développement durable liés aux transports dans les pays en transition et les pays en développement.

Le Comité des transports intérieurs **est invité** à :

- **Prendre note** des activités menées dans le domaine de l'assistance technique aux États membres en vue de la réalisation des objectifs de développement durable liés aux transports ; et
- **Faire des recommandations** concernant les principales orientations des futures activités de la Division des transports durables dans le domaine de l'assistance technique et de la concertation sur les politiques à mener.



I. Contexte

1. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030¹ a officiellement été lancé le 1^{er} janvier 2016. Ce plan d'action porteur de transformation s'appuie sur 17 objectifs de développement durable (ODD) pour surmonter au cours des quinze prochaines années les principaux problèmes qui se posent à l'échelle mondiale.

2. Les pays ont officiellement adopté ce nouveau plan d'action qui fera date, sachant que les transports jouent un rôle moteur dans le développement en favorisant le commerce et la croissance économique et en permettant aux populations d'accéder à l'emploi, aux services, à l'éducation et aux échanges qui contribuent à une vie pleine et épanouie. Parallèlement, le développement du transport durable doit permettre de lutter contre les changements climatiques en plaçant les objectifs axés sur l'être humain au cœur du Programme 2030, tout en protégeant et préservant la planète et ses ressources pour les générations à venir.

3. Le transport durable joue un rôle capital dans la réalisation de la plupart des objectifs de développement durable, voire de tous. Bien qu'il ne fasse pas l'objet d'un ODD spécifique, il fait partie intégrante de plusieurs objectifs et cibles, en particulier ceux qui ont trait à la santé et à la sécurité routière (ODD 3), à la construction d'une infrastructure résiliente (ODD 9), à la mise en place de systèmes de transport sûrs et accessibles dans les villes et les établissements humains (ODD 11) et à une utilisation durable de l'énergie (ODD 7).

4. Il importe au plus haut point de suivre la réalisation des ODD et des cibles, d'en rendre compte et d'actualiser constamment les stratégies et activités nationales pour que les générations à venir connaissent une vie meilleure. Le mécanisme d'examen et de suivi de la mise en œuvre du Programme 2030 nécessite un cadre solide d'indicateurs et de données statistiques pour mesurer les progrès accomplis, formuler des orientations et responsabiliser toutes les parties prenantes².

5. Dans le contexte du Programme 2030, la Division des transports durables de la Commission économique pour l'Europe (CEE) appuie les mécanismes de suivi des objectifs et de communication d'informations en la matière :

- En participant aux débats sur les indicateurs statistiques utilisés pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation des ODD ;
- En collectant des données qui alimentent directement les indicateurs relatifs aux ODD, notamment pour les cibles 3.6.1 et 9.1.2 ;
- En fournissant des méthodologies convenues à l'échelle internationale pour la collecte de ces données ;
- En offrant une assistance technique pour renforcer les capacités de suivi de la réalisation des ODD et de publication d'informations sur les progrès accomplis.

II. Assistance technique et objectifs de développement durable

6. Les activités d'assistance technique sont définies conformément au programme de travail de la Division des transports durables et aux mandats confiés par les États membres de la CEE, soit par l'intermédiaire du Comité des transports intérieurs, soit sous la forme de demandes exprimées directement par un État membre.

7. Les transports, qui font l'objet de cibles et d'indicateurs répartis sur de nombreux ODD, jouent un rôle essentiel dans le Programme 2030. Il est vital que des activités spécifiques de renforcement des capacités soient menées pour améliorer la compréhension

¹ <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/>.

² <http://unstats.un.org/sdgs/>.

et la connaissance des objectifs de développement durable liés aux transports et pour harmoniser la mesure, la surveillance et le suivi des objectifs, cibles et indicateurs afférents, grâce à des activités de suivi et d'établissement de rapports. Les indicateurs suivants sont considérés comme particulièrement pertinents :

- 3.6.1 : Taux de mortalité lié aux accidents de la route (le nombre de décès dus devant diminuer de moitié d'ici à 2020) ;
- 9.1.2 : Nombre de passagers et volume de fret transportés, par mode de transport ;
- 11.2.1 : Proportion de la population ayant aisément accès aux transports publics, par groupe d'âge, sexe et type de handicap.

8. En juillet 2017, le Groupe de travail des statistiques des transports a organisé un atelier sur les sources de données des statistiques ferroviaires intitulé « Promoting Data Quality in Rail Statistics: Sharing Country Practices » (Promotion de la qualité des données statistiques ferroviaires : mettre en commun les pratiques nationales). Cet atelier était le premier d'une série consacrée par la CEE aux statistiques des transports. Il a contribué à l'amélioration de l'échange d'informations entre différents fournisseurs et utilisateurs de données ferroviaires et s'inscrit dans la démarche de dialogue en cours que la CEE continuera d'encourager.

9. Dans le but d'améliorer la compréhension et la connaissance qu'ont les pays bénéficiaires des ODD liés aux transports et de faciliter la participation des États membres à la collecte de données au moyen du questionnaire commun en ligne (WebCoQ), la Division des transports durables a organisé trois ateliers de renforcement des capacités à l'automne 2017 pour échanger des informations sur les ODD liés aux transports, appuyer le développement de mécanismes de suivi des ODD et d'établissement de rapports sur ce thème, renforcer les capacités statistiques nationales en matière de transports et améliorer la qualité des données.

- À Podgorica, les 11 et 12 octobre 2017, pour les pays de l'Europe du Sud-Est et la Moldova.
- À Astana, les 2 et 3 novembre 2017, principalement pour les pays du Programme spécial pour les économies et pays d'Asie centrale (SPECA).
- À Ljubljana, les 16 et 17 novembre 2017, dans le cadre de la stratégie de l'Union européenne pour la région du Danube.

10. Plus de 45 représentants de l'Albanie, de la Bosnie-Herzégovine, de l'ex-République yougoslave de Macédoine, du Monténégro, de la République de Moldova et de la Serbie ont participé à une réunion consacrée aux moyens de réaliser les ODD liés au transport et au commerce, qui s'est tenue à Podgorica les 11 et 12 octobre 2017. Cet atelier, organisé conjointement par la Division des transports durables et la Division du commerce international de la CEE, constitue un bon exemple de coopération interdivisions.

11. L'atelier du SPECA sur les ODD relatifs aux transports, organisé à Astana les 2 et 3 novembre 2017, s'est tenu immédiatement après celui du Groupe de travail thématique du transport durable, du transit et de la connectivité du SPECA (TWG-STTC). Plus de 45 représentants de la région du SPECA, de l'Europe de l'Est et du Sud-Est et d'institutions internationales (la Banque asiatique de développement, le Forum international des transports, la Banque islamique de développement et la Banque mondiale) ont débattu de la réalisation des ODD liés aux transports et des mécanismes nationaux de suivi. Le but de l'atelier était de mieux faire connaître aux pays du SPECA et d'Europe de l'Est les objectifs de développement durable liés aux transports. Il a de ce fait aidé les participants à comprendre l'incidence desdits objectifs sur leurs activités quotidiennes et les avantages à retirer de l'action menée en vue de leur réalisation. L'échange de renseignements et de données d'expérience sur la collecte et la communication d'informations relatives aux ODD liés aux transports a été l'un des aspects les plus notables de l'atelier.

12. L'atelier consacré au développement d'une infrastructure résiliente – thème de l'ODD 9 – organisé à Ljubljana les 16 et 17 novembre 2017 a réuni une cinquantaine de participants venus d'Autriche, de Bosnie-Herzégovine, de l'ex-République yougoslave de

Macédoine, de la Fédération de Russie, du Monténégro, de Pologne, de République de Moldova, de Serbie, de Slovaquie, de Turquie et d'Ukraine.

13. Les ateliers ont permis aux pays bénéficiaires de présenter les activités en cours relatives aux ODD liés aux transports, et le secrétariat a fourni des orientations détaillées sur la manière de recueillir des statistiques pertinentes afin de suivre la réalisation des ODD et d'en rendre compte. Les pays se sont félicités de l'initiative de la CEE visant à favoriser une meilleure compréhension des cibles et des indicateurs en s'appuyant sur les travaux déjà entrepris dans de nombreux pays pour améliorer le suivi des progrès accomplis.

14. En 2018, la Division des transports durables a organisé une série d'ateliers pour renforcer les capacités des pays bénéficiaires en matière de connectivité des transports et de sécurité routière. Ces deux thèmes sont étroitement liés à la réalisation des ODD 3, 9 et 11. Les participants ont présenté les meilleures façons d'établir des liens entre la sécurité routière, le développement des infrastructures et des activités de transport et les politiques nationales en matière de transport, et ils ont été sensibilisés à la réalisation des ODD liés aux transports. Quatre activités de renforcement des capacités ont été organisées :

- Un atelier sur l'élaboration des politiques nationales en matière de sécurité routière, organisé à Tbilissi les 26 et 27 novembre 2018 pour les pays du Caucase, d'Asie centrale et d'Europe de l'Est ;
- Un atelier sur la connectivité et la compétitivité des transports intérieurs, organisé à Astana les 26 et 27 novembre 2018 à l'intention de pays d'Europe de l'Est et du SPECA ;
- Un atelier sur le renforcement de la connectivité du transport ferroviaire régional, organisé à Athènes le 29 novembre 2018 pour les pays d'Europe du Sud-Est ;
- Un atelier sur les transports dans la région du Danube, organisé à Ljubljana les 4 et 5 décembre 2018 dans le cadre de la stratégie de l'Union européenne pour la région du Danube.

15. Les 26 et 27 novembre 2018, la CEE, en coopération avec le Ministère géorgien de l'économie et du développement durable, a organisé à Tbilissi, à l'intention des pays d'Asie centrale, du Caucase et d'Europe de l'Est, un atelier de renforcement des capacités consacré au suivi des études de performance en matière de sécurité routière et destiné à aider ces pays à améliorer la sécurité routière et à élaborer une politique nationale en la matière. L'atelier a favorisé une meilleure compréhension des bonnes pratiques internationales et régionales en matière de gestion de la sécurité routière, de collecte et d'utilisation de statistiques et d'outils solides et fiables (SafeFITS et études de performance en matière de sécurité routière) et de méthodologies servant à définir des objectifs stratégiques en matière de sécurité routière.

16. L'atelier du SPECA visait à renforcer les connaissances des pays d'Asie centrale et d'Europe orientale quant aux moyens d'améliorer la connectivité des transports régionaux et la compétitivité des transports terrestres. Il s'est tenu à Astana les 26 et 27 novembre 2018 et a réuni six États membres, des organisations internationales et la CEE. Il a aidé les participants à mieux comprendre le cadre international de la connectivité des transports, les moyens d'harmoniser le développement des infrastructures de transport et de renforcer la résilience des infrastructures, et le rôle de la coopération régionale en tant qu'outil de renforcement de l'efficacité des systèmes de transport en Asie centrale. En outre, il a permis de renforcer les capacités nationales en ce qui concerne la conception d'un cadre juridique harmonisé et la mise en œuvre d'une politique des transports intérieurs fondée sur des données factuelles qui favorise une connectivité durable des transports et la réalisation des ODD liés aux transports.

17. L'atelier sur le renforcement de la connectivité du transport ferroviaire régional s'est tenu à Athènes le 29 novembre 2017. Plus de 40 représentants de haut niveau d'Europe du Sud-Est et d'Europe centrale ainsi que d'organisations internationales ont débattu des moyens d'améliorer la connectivité ferroviaire régionale, de développer une infrastructure résiliente et de renforcer l'efficacité et l'attractivité du transport ferroviaire du fret entre l'Europe et l'Asie.

18. L'édition 2018 de la conférence sur le transport dans la région du Danube s'est tenue à Ljubljana les 4 et 5 décembre 2018 et a réuni l'Albanie, l'Allemagne, l'Autriche, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, la Pologne, la République de Moldova, la Serbie et la Slovénie, ainsi que des organisations internationales du transport et des experts de ce domaine (plus de 100 participants en tout). Les acteurs du secteur des transports ont échangé et partagé des expériences, des résultats et des idées sur la connectivité, le développement des infrastructures de transport, la sécurité routière et le développement du transport ferroviaire de voyageurs dans la grande région du Danube. En outre, la conférence a permis de renforcer les capacités des parties prenantes de la région à surmonter conjointement les difficultés liées à la mise en œuvre du programme de développement durable.

III. La voie à suivre

19. Les activités d'assistance technique dans le domaine des transports resteront axées sur l'appui aux États membres dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et sur l'adhésion aux instruments juridiques des Nations Unies relatifs aux transports et leur application efficace. Ces deux thèmes sont d'une importance capitale pour le développement durable des services et des infrastructures de transport dans les États membres en vue de créer un système de transport efficace, sûr, sécurisé et respectueux de l'environnement.

20. Afin de parvenir à des synergies, un certain nombre d'activités d'assistance technique sont planifiées et mises en œuvre en coopération active avec les principales organisations et institutions internationales. En outre, la Division des transports durables s'emploie à collaborer avec le secteur privé, les milieux universitaires et les organisations non gouvernementales afin d'améliorer les résultats des activités de renforcement des capacités et d'apporter des compétences supplémentaires aux États membres.
